



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1353
SÉANCE DU 28 JUIN 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10,
alinéa 6, lettre c) du statut du Grand Théâtre de Genève,

décide:

par 26 oui contre 16 non et 25 abstentions

Article unique. – Le compte rendu de la Fondation du Grand Théâtre de Genève relatif aux comptes de la saison 2017-2018 incluant le rapport de gestion, les comptes, le bilan et le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 sont approuvés.

Certifié conforme:

Le Secrétaire:

Pierre Scherb

Le Président:

Amar Madani